

VILLE APAISEE, QUARTIERS A VIVRE



« Petit-déjeuner des villes apaisées » coorganisé par le Réseau vélo et marche et Rue de l'Avenir, rencontre avec :



Fabrice TOCABENS, Adjoint au Maire d'Avignon, délégué à la ville apaisée et respirable (mobilités, circulation, stationnement, logistique urbaine)
Olivier MARQUET et Christel JOUVEN, Direction de la mobilité durable et inclusive



Une campagne partenariale



un manifeste et des engagements

- pour redonner le goût de la marche aux urbains, leur assurer plus d'espace et de sécurité et augmenter la place du végétal qui leur apportera la fraîcheur
- pour rendre possible la pratique du vélo au plus grand nombre, il est nécessaire de leur offrir une voirie sécurisée et bien maillée
- pour rendre les villes attractives et lutter contre l'étalement urbain, préserver et développer les pôles de commerce et de services de proximité et augmenter l'offre de transport collectif
- pour attirer de nouveaux habitants dans les villes, la qualité architecturale et les formes urbaines qui aident à maintenir une bonne température extérieure, sont à favoriser



VILLE APAISÉE QUARTIERS À VIVRE

VERS LA VILLE DE L'AVENIR



P.02 | INTRO

P.05 | S'ENGAGER

P.06 | ARGUMENTAIRE 1

P.08 | ARGUMENTAIRE 2

P.10 | ARGUMENTAIRE 3

P.12 | ARGUMENTAIRE 4

P.14 | ARGUMENTAIRE 5

P.16 | 10 MESURES

| Notre conviction

| Pourquoi s'engager pour la ville apaisée en 2023 ?

| Une démarche de quartier pour apaiser la ville

| Bien vivre dans son quartier

| La réduction de l'exoès automobile

| Pour des villes et des villages à 30 km/h

| Développer les alternatives principales et leur usage

| Pour des villes apaisées et des quartiers à vivre



Dix mesures pour des Villes apaisées et des quartiers à vivre

- 01 | **Rendre la ville accessible** à ses habitants les plus vulnérables, enfants, seniors et personnes à mobilité réduite.
- 02 | **Mettre la pratique de la marche, du vélo et l'usage des transports collectifs au centre de l'organisation** de l'espace public.
- 03 | **Encourager le développement des mobilités actives** en portant une attention accrue à la qualité des aménagements réalisés au profit de tous les usagers de l'espace public.
- 04 | **Soutenir, avec plus d'ambition, la réduction du nombre de véhicules motorisés et de leur vitesse** avec l'adoption :
 - d'un cadre législatif et réglementaire pour les Zones à Trafic Limité,
 - d'une vitesse de référence de 30km/h en ville, le 50km/h constituant l'exception, de façon à améliorer la sécurité, réduire les nuisances et la consommation d'énergie.
- 05 | **Renforcer la place du végétal** pour améliorer le bien-être en ville et lutter contre le réchauffement climatique.
- 06 | **Connecter les quartiers par des axes structurants à l'échelle de l'agglomération**, en donnant la priorité aux transports collectifs, aux réseaux vélo à haut niveau de service et en organisant les continuités piétonnes au-delà des centres-villes.
- 07 | **Préserver et développer les pôles de commerce et de services de proximité** afin de lutter contre l'étalement urbain et développer la vie des quartiers.
- 08 | **Favoriser l'appropriation de l'enjeu de l'apaisement des villes par les habitants en associant les représentants des usagers et les associations de protection de l'environnement** à des instances de concertation.
- 09 | **Améliorer la santé de toutes et tous en soutenant la pratique des modes actifs et en réduisant l'ensemble des pollutions existantes (atmosphérique, sonore, lumineuse).**
- 10 | **Agir pour que les règles régissant les droits et les obligations de chacun dans l'espace public soient connues de tous et de toutes à l'aide d'un Code de la rue actualisé et de campagnes de communication.**

VERS LA VILLE DE L'AVENIR



10 | MESURES POUR DES VILLES APAISÉES ET DES QUARTIERS À VIVRE

Les partenaires de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre », en signature, lancent une action nationale pour inciter et soutenir les collectivités à maintenir et à améliorer la qualité de vie. Dans cet objectif ils ont réuni un ensemble de recommandations à destination des pouvoirs publics pour rendre la ville attractive et faciliter les changements de comportements.

Ces 10 mesures, adoptées dans un contexte d'accélération du changement climatique et de raréfaction des ressources, répondent à l'attente de nombreuses collectivités déjà engagées dans un processus de transition et aux aspirations des habitants.

De nombreuses villes et associations
ont déjà signé le manifeste
« Ville apaisée, quartiers à vivre » :

66 collectivités

18 associations nationales

**100 associations locales réparties sur
l'ensemble du territoire**

Elles s'engagent pour contribuer à inscrire dans
le débat public, dans le contexte des enjeux
climatiques, les questions :

- du quartier comme lieu de vie,
- de la réduction de la place de la voiture
et de sa vitesse en milieu urbain,
- de l'importance des mobilités actives.

[Appel à collectivités - Signature du manifeste "Ville apaisée, quartiers à vivre" -
Campagne nationale du CVTCM et Rue de l'Avenir | Framaforms.org](#)

[Appel à signatures Associations - Manifeste "Ville apaisée, quartiers à vivre" -
Campagne nationale du CVTCM et Rue de l'Avenir | Framaforms.org](#)



Une campagne déclinée en 5 argumentaires détaillés

RUE DE L'AVENIR FICHE No.1 ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE
QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

Une démarche de quartier pour apaiser la ville.



RUE DE L'AVENIR FICHE No.2 ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE
QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

Bien vivre dans son quartier



RUE DE L'AVENIR FICHE No.3 ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE
QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

La réduction de l'excès automobile



RUE DE L'AVENIR FICHE No.4 ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE
QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

Pour des villes et des villages à 30km/h



RUE DE L'AVENIR FICHE No.5 ARGUMENTAIRE

VILLE APAISÉE
QUARTIERS À VIVRE

VERS UNE VILLE D'AVENIR

Développer des alternatives à la motorisation individuelle



<https://www.ruedelavenir.com/actualites/dossier-fiches-argumentaire-campagne-ville-apaisee-quartiers-a-vivre/>

Les événements de la campagne

1/ Les « Petits-déjeuners des Villes apaisées » destinés à mieux partager les expériences déjà mises en place et à préparer les projets à venir.
Vitré, Saint Briec, Rennes, Chartres, Roubaix ...

2/ Les « Visites et rencontres apprenantes » coorganisées par la ville concernée, Rue de l'avenir et le Réseau vélo et marche: Rennes, Vitré, St-Brieuc, Chartres, Lille, Roubaix, Avignon

3/ Les « Groupes d'échanges et de communication » élaborent documents et ressources.

- ADAV et Rue de l'Avenir ont réalisé la brochure « À pied, à vélo, mieux se comprendre - Pour une cohabitation vigilante et bienveillante » - Mai 2024
- Réseau vélo et Marche, FUB et Rue de l'Avenir ont élaboré le plaidoyer « Faire place aux piétons et aux cyclistes » - Octobre 2025

<https://www.ruedelavenir.com/actualites/journees-detude-et-visites-apprenantes-avignon-19-et-20-mai-2025/>



apaisées - Avignon 14 février 2026





Mobilisons-nous pour construire ensemble les villes de l'avenir !



Pour tous contact auprès des villes et associations signataires de la campagne Ville apaisée, quartiers à vivre :
- Rue de l'Avenir - mail : infosrda@ruedelavenir.com - Réseau vélo et marche - mail : info@villes-cyclables.org

Campagne soutenue par le ministère des transports, la direction de la sécurité routière et l'Ademe